
**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française
désignant Monsieur Christophe CAVILLOT en tant que
délégué coordonnateur du Service général du Pilotage des
écoles et des centres psycho-médico-sociaux**

Extrait

A.Gt. 16-03-2023

M.B. 03-08-2023

Par arrêté du Gouvernement de la Communauté française du 16 mars 2023, le mandat de Délégué coordonnateur du Service général du Pilotage des écoles et des centres psycho-médico-sociaux est conféré pour cinq ans à Monsieur Christophe CAVILLOT.

L'entrée en fonction est prévue le 27 mars 2023.